

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 février 2015

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents : Hélène Bonnefoy, excusée, Julien Laville est arrivé à 21h00 et n'a pas participé au vote des 2 premiers points de l'ordre du jour.

Claude Béliard est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2015

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 23 janvier 2015. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à la majorité (Pour : 12, abstention : 1)

2. Gestion du personnel

• Renouvellement du contrat de M. Alain Petit

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat d'accompagnement à l'emploi de M. Alain PETIT pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2015.

• Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mission temporaire avec le Centre de Gestion pour une durée de 3 ans.

3. Urbanisme

• Déclarations préalables

MAIRE Léon	Véranda	22 rue de la Vigne
SAPOLIN Daniel	Garage	22 rue de la Corvée

• Permis de construire

MALLEN Clément	Maison individuelle avec piscine	2 Impasse de la Corvée
ZWIBEL Bernard	Abri de jardin	1 rue du Château

• Lotissement de Thurey : suite au problème d'alimentation en eau potable, une rencontre entre la société Gaz et Eaux, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue et la commune est prévue le 9 mars à 11h00.

4. Voirie

• Régularisation du terrain avec la famille Jacquet :

En 1982, les permis de construire des parcelles ZE 79 et 80, ont été autorisés sous condition d'élargissement de la rue des Vergers, pour se faire M. René Jacquet avait cédé gratuitement à la commune une bande de terrain de 2 mètres le long des parcelles ZE 79, 80 et 81.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de régulariser cette situation par acte notarié et de prendre en charge les frais occasionnés comme prévu dans la délibération du 17 mai 1982.

• D'autre part, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acheter à Mme Stéphanie Jacquet 17 m² de terrain rue de la Grosse Haie au prix du terrain d'aisance soit 17 € le m².

5. Bâtiments communaux

• Travaux école : l'entreprise Chopard a commencé les travaux de chauffage et de sanitaire. Les crochets à neige ont été installés par l'entreprise Syscobois.

- Etat des travaux dans les nouveaux locaux : une réunion organisée par l'architecte M. Lelièvre est prévue début mars avec les entreprises dont les travaux ne sont pas complètement terminés afin de clore le dossier.

6. Forêt

- Travaux : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'effectuer le programme de travaux 2015 proposé par l'ONF. Des devis sont demandés à plusieurs entreprises pour la réalisation (Entreprise Devaux de Rognon, SARL Petite Frères de Battenans les Mines et l'entreprise Petite à Evillers)
- Affouage : le tirage au sort aura lieu vendredi 6 mars 2015 entre 17h00 et 19h00 dans la salle de réunion du Conseil municipal, 1 place de la Poste.

7. Questions diverses

- ADMR : opération vente de fleurs les 12, 13 et 14 mars 2015.
- Elections départementales : tenue du bureau de vote des 22 et 29 mars 2015 de 8h00 à 18h00 dans la nouvelle mairie.
- Baux communaux : Messieurs Hubert et Dominique Balanche n'ayant pas accepté la résiliation amiable des baux qu'ils ont avec la commune, une procédure va être engagée auprès du Tribunal paritaire des baux ruraux.
- Comice agricole : la commune accueillera le comice agricole le samedi 10 octobre 2015. Les associations du village et la commune participeront à l'organisation de cette manifestation.
- Dotations de l'Etat : la contribution au redressement des finances publiques entraîne une diminution de la dotation forfaitaire de 8 051 € en 2015 qui s'ajoutent aux 3 265 € de 2014. Notre effort fiscal étant inférieur à la moyenne de la strate, la dotation nationale de péréquation sera supprimée d'où une perte de 14 020 € pour la commune sur les deux dernières années.

➤ Dates à retenir :

20 mars et 10 avril	Prochaines réunions du Conseil municipal à 20h30
22 et 29 mars	Elections départementales

Le Maire lève la séance à 22h50.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Béliard